

<https://www.pressegauche.org/Quebec-solidaire-propose-une-allocation-d-urgence-pour-les-proches-aidants>



# Québec solidaire propose une allocation d'urgence pour les proches aidants

- Communiqués -

Publication date: samedi 31 octobre 2020



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**QUÉBEC, le 31 oct. 2020 - Alors que vient d'être adoptée la Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes, le porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois, et la responsable solidaire en matière de famille, Christine Labrie, présentent le gouvernement de la CAQ de mettre en place une allocation d'urgence pour les proches aidants afin de les aider à éponger les nombreuses dépenses encourues depuis le début de la pandémie.**

« On a fait un grand pas en avant cette semaine pour reconnaître et soutenir les proches aidants, mais une loi-cadre, ça prend du temps à mettre en place et ça ne permet pas de rembourser les dépenses de la pandémie. Ça ne met pas de pain sur la table des proches aidants, ça ne met pas un baume sur le stress des derniers mois. Les proches aidants d'aujourd'hui ne peuvent pas attendre des mois avant de recevoir de l'aide supplémentaire. Ils ont besoin d'être soutenus rapidement s'ils veulent traverser la deuxième vague. Ça prend une mesure de crise, une bouée de sauvetage pour permettre aux proches aidants de garder la tête hors de l'eau », fait valoir M. Nadeau-Dubois.

Le porte-parole de Québec solidaire et responsable des dossiers aînés presse la ministre Marguerite Blais de mettre en place une allocation d'urgence de 200\$ qui serait offerte à toutes les personnes proches aidantes en faisant la demande. Pour M. Nadeau-Dubois, cette allocation d'urgence devrait être octroyée le plus tôt possible, et ce, jusqu'au mois de mars, avec possibilité de reconduire l'allocation si la situation sanitaire l'exige.

### **Des dépenses qui s'accumulent**

La responsable solidaire en matière de famille, Christine Labrie, rappelle que bien des proches aidants ont été contraints dans les derniers mois de délier les cordons de la bourse pour faire face aux imprévus de la pandémie.

« De nombreuses personnes proches aidantes ont été contraintes d'assumer des dépenses supplémentaires depuis le début de la pandémie. Certaines ont dû acheter des tablettes ou des téléphones intelligents à leurs proches pour garder le contact, d'autres ont pris des journées de congé à leurs frais pour aller donner un coup de main en CHSLD. Si on veut leur permettre de passer à travers la deuxième vague, il faut leur offrir un soutien financier pour les aider à éponger les frais encourus et à prévoir un coussin financier pour les prochains mois », fait valoir la députée de Sherbrooke.

Selon le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ), 57 % des personnes proches aidantes au Québec ont ponctuellement senti manquer de ressources pour prendre soin de leur proche durant la pandémie et 64 % d'entre elles n'ont reçu aucune aide financière.

Même en temps normal, les proches aidants dépensent en moyenne 7600 \$ par année pour la personne aidée et perdent en moyenne 16 000 \$ de revenus alors qu'ils offrent des services qui coûteraient de 4 à 10 G\$ à l'État québécois.